

AMUNDI GLOBAL INFLATION-LINKED BOND - I13HE EXF

REPORTING

Communication
Publicitaire

28/02/2022

OBLIGATAIRE ■

Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : (C) 1 018,11 (EUR)
(D) 1 010,22 (EUR)

Date de VL et d'actif géré : 28/02/2022

Actif géré : 546,52 (millions EUR)

Code ISIN : LU2343878984

Code Bloomberg : (C) AMGIBCE LX
(D) AMGIBI1 LX

Indice de référence :

100% JP MORGAN GLOBAL INFLATION 1-10 YEAR
TILTED EUR HEDGED INDEX

Eligibilité : -

Objectif d'investissement (Source : Amundi)

Le Compartiment a pour objectif de répliquer la performance du Bloomberg Barclays Global Inflation-Linked 1-10 Years, et de minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du Compartiment et la performance de l'Indice. Le Compartiment vise à atteindre un niveau d'écart de suivi du Compartiment et de son indice qui ne dépassera pas normalement 1 %.

Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)



▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

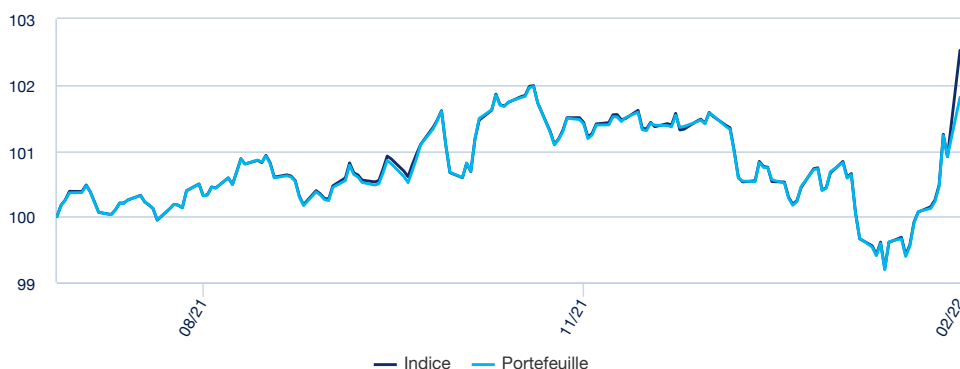
▲ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

« Les valeurs liquidatives techniques peuvent être calculée et publiées tout jour civil (à l'exception des samedis et des dimanches) qui ne soit ni un jour ouvré ni un jour de transaction. Ces valeurs liquidatives techniques n'ont qu'une valeur indicative et ne serviront pas de base pour l'achat, la conversion, le rachat et/ou le transfert d'actions. »

Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Evolution de la performance (VL) * (Source : Fund Admin)



Indicateurs du portefeuille (Source : Amundi)

	Portefeuille
Sensibilité ¹	4,95
Notation Moyenne ²	A+
Taux de rendement	1,23%

¹ La sensibilité (en points) représente le changement en pourcentage du prix pour une évolution de 1% du taux de référence

² Basée sur les obligations et les CDS mais tout autre dérivé exclu.

Nombre de valeurs du portefeuille : 93

Performances glissantes * (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
	31/12/2021	31/01/2022	30/11/2021	-	-	-	27/07/2021
Portefeuille		0,28%	0,40%	-	-	-	1,81%
Indice		0,99%	1,08%	-	-	-	2,52%
Ecart		-0,71%	-0,68%	-	-	-	-0,71%

Performances calendaires * (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017
Portefeuille	-	-	-	-	-
Indice	-	-	-	-	-
Ecart	-	-	-	-	-

* Source : Amundi. Les performances ci-dessus couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats actuels et futurs et ne sont pas garanties des rendements à venir. Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur lors de l'émission et du rachat des parts (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...). Si les performances sont calculées dans une devise autre que l'euro, les gains ou les pertes éventuellement générés peuvent de ce fait être impactés par les fluctuations des taux de change (à la hausse comme à la baisse). L'écart correspond à la différence de performance du portefeuille et de l'indice.

OBLIGATAIRE



Stéphanie Pless

Responsable Gestion Indicielle
Obligataire



Olivier Chatelot

Gérant de portefeuille principal



Fadil Hannane

Gérant suppléant

Commentaire de gestion

La volatilité sur les marchés obligataires a atteint un plus haut depuis mars 2020 suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie au cours du mois. Des forces contraires ont agité les marchés avec d'un côté, une volonté marquée des Banques Centrales de durcir les conditions financières et de l'autre, une escalade du conflit entre l'Ukraine et la Russie faisant resurgir un risque important de stagflation. Ainsi le mouvement haussier s'est accéléré en début de mois au gré des propos hawkish des membres de la BCE et des bons chiffres économiques aux US et en Europe. Les indicateurs CPI ont continué de surprendre à la hausse aux US et en Europe (respectivement 7.5% et 5.1%) alimentant les anticipations d'un durcissement plus rapide que prévu des politiques monétaires. Dans ce contexte, les taux ont poursuivi leur ascension avec le 10 ans US à plus de 2% et le Bund à 0.30% (une première depuis 2019).

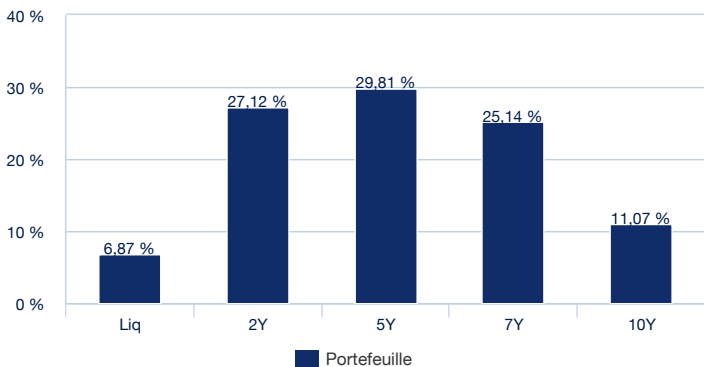
Cependant, l'engagement des troupes Russes en Ukraine mi-février a renversé la tendance. La volonté de l'Europe, des US, du Royaume Uni de sanctionner les agissements de V. Poutine au travers des sanctions visant à affaiblir le pays, a alimenté les craintes d'un conflit mondial et des impacts dévastateurs sur l'économie mondiale. L'impact le plus marquant est l'envolée des anticipations d'inflation à court terme car les prix du pétrole comme du gaz s'envolent sur fond de rupture d'approvisionnement russe ; cela vaut +60bps sur les anticipations à 2 ans et 36bps à 5 ans. Les révisions des prévisions d'inflation affectent essentiellement la partie courte par un effet « mécanique » alors que l'inflation à moyen/long terme incorpore une probabilité importante de ralentissement marqué de la croissance sous la baisse du pouvoir d'achat. Ce dilemme entre une inflation plus haute plus longtemps et l'effet négatif induit sur la croissance est également au cœur des interrogations sur l'action des banques. Ainsi, le spectre de la stagflation a fait son grand retour, poussant les investisseurs à réévaluer leurs anticipations de hausses des taux. Les retombées de cette crise devraient amener les Banques Centrales à différer toute décision importante autres que celles nécessaires au maintien de la stabilité financière.

Dans ce contexte hautement incertain, les obligations d'Etat ont joué leur rôle de valeur refuge. Les pentes des courbes se sont globalement accentuées en Europe, suite au renchérissement des papiers courts dans un mouvement de fuite vers la qualité. Le taux 10 ans US est repassé sous la barre des 2% pour finir le mois à 1.82% et le taux 10 ans allemand s'est rapproché du seuil des 0% à 0.12%. La baisse du marché action se reflète dans l'élargissement des primes d'autant plus marqué sur les segments les plus risqués (obligations émergentes, haut rendement ou hybrides et AT1 bancaires). Suite aux anticipations d'un probable suspens des discussions de hausses de taux au sein de la BCE, les spreads périphériques ont retracé, portés également par le mouvement directionnel sur le Bund. Le spread BTP/Bund a tout de même terminé le mois à 156bps soit +29bps, le spread 10 ans espagnol et portugais à respectivement +25bps et +20bps. Enfin l'écart de taux 10ans Europe/US s'est globalement resserré compte tenu de l'esprit hawkish en Europe avec cependant une légère correction en fin de mois suite au contexte géopolitique.

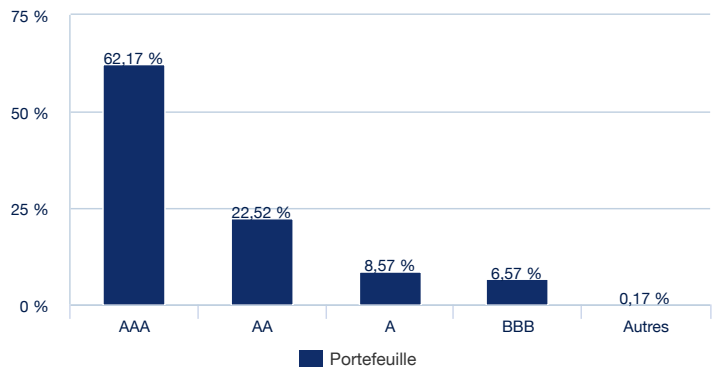
Ce portefeuille est géré de manière indicielle par rapport à l'indice Bloomberg Barclays Global Inflation Linked 1-10yrs. Nous réduisons au maximum l'exposition relative en sensibilité entre le portefeuille et son indice, en investissant sur un nombre de titres restreint, permettant d'assurer un risque minimal.

Répartition du portefeuille (Source : Amundi)

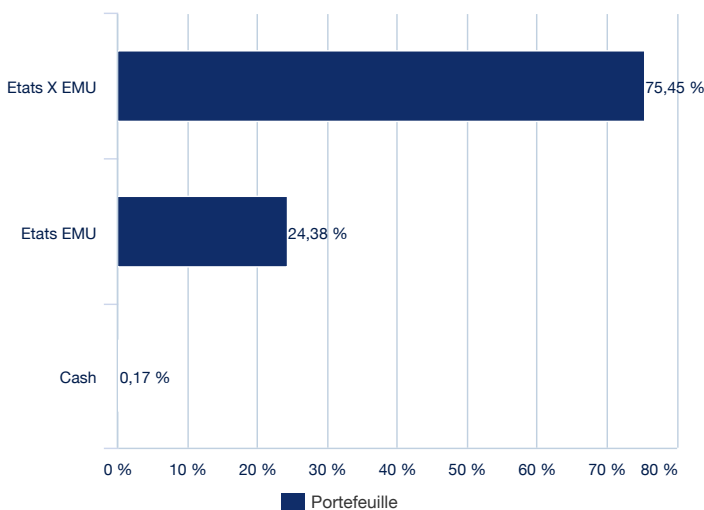
Par maturité (source : Amundi)



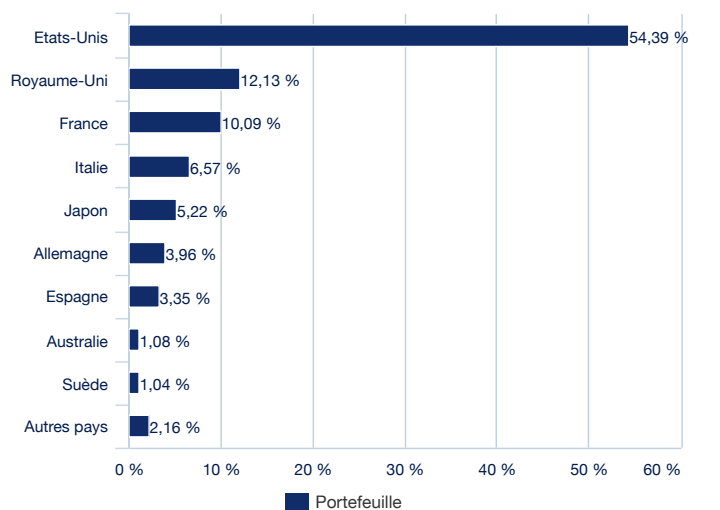
Par notation (source : Amundi)



Par type d'émetteur (source : Amundi)



Par pays (source : Amundi)



OBLIGATAIRE ■

Caractéristiques principales (Source : Amundi)

Forme Juridique	SICAV
Droit applicable	de droit Luxembourgeois
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Date de création de la classe	27/07/2021
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	-
Affectation des sommes distribuables	(C) Capitalisation (D) Distribution
Code ISIN	(C) LU2343878984 (D) LU2382233349
Code Bloomberg	AMGIBCE LX
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 14:00
Frais d'entrée (maximum)	3,50%
Commission de surperformance	Non
Commission de surperformance (% par an)	-
Frais de sortie (maximum)	0,50%
Frais courants	0,11% (Estimés) - 06/07/2021
Durée minimum d'investissement recommandée	4 ans
Historique de l'indice de référence	28/02/2022: 100.00% JP MORGAN GLOBAL INFLATION 1-10 YEAR TILTED EUR HEDGED INDEX 12/07/2021: 100.00% BLOOMBERG GLOBAL INFLATION LINKED 1-10YRS EUR-HEDGED INDEX
Norme européenne	OPCVM
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+3
Date de valeur souscription	J+3
Particularité	Non
Société de gestion déléguée	Amundi Asset Management

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.